

**COMMUNE DE ROSET-FLUANS**  
**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE**

**du 5 novembre 2021**

**PRESENTS** : M. Jacques ADRIANSEN, Maire  
Mme Josette COUETTE, Adjointe  
MM Dominique LHOMME, Christophe GESLOT, Adjoint  
Mmes Sylvie ZILIO, H el ene MARTIN, Delphine SAUVAGE, Conseill eres  
MM G erard MARTIN, Thierry SALVI, Conseillers

Absents excus es : Fran oise PARINI (procuration   M. LHOMME), Ingrid TISSOT (procuration   M. ADRIANSEN), Jean-Luc BERTHELET (procuration   Mme COUETTE), Patricia BASTIEN (procuration   Mme SAUVAGE)

Absent non excus e : Alain GIBEY

Secr taire de s ance : Christophe GESLOT

Approbation   l'unanimit  du PV de conseil du 10 septembre 2021

**Ouverture de s ance 20 H 00**

M. le Maire propose l'ajout de 1 point   l'ordre du jour :  
- Versement d'une subvention   l'Aide du Val Saint Vitois

L'ajout de 1 point est valid    l'unanimit .

**DELIBERATION N  1 : CONTROLE DES BORNES INCENDIE**

M. le Maire pr sente une convention de la SAUR concernant le contr le des bornes incendie, la remise en  tat et l'entretien pour un co t de 860   par an pour 15 bornes : 24.22   pour intervention courante et 33.14   pour le contr le de d bit.

Apr s discussion, le conseil municipal d cide   l'unanimit  de reporter la d cision et de demander d'autres devis de prestation de contr le.

**DELIBERATION N  2 : AIDE AUX COMMUNES**

M. le Maire pr sente au conseil la convention du Grand Besan on M tropole concernant l'aide aux communes. Cette convention est pr cis e sur 3 points qui s'ajoutent   savoir : accompagnement en mati re d'urbanisme, accompagnement en mati re politique et d'action fonci re et accompagnement en mati re de ressources humaines.

Le choix du niveau d'adh sion de la commune est le niveau 2B soit 2.90  /habitant.

Apr s avoir d lib r , le conseil municipal autorise,   l'unanimit , M. le maire   signer la convention et confirme l'adh sion au niveau 2B.

**DELIBERATION N  3 : DEMATERIALISATION DES DOCUMENTS D'URBANISME – GUICHET UNIQUE**

M. le Maire pr sente au Conseil la convention concernant la d mat rialisation des documents d'urbanisme par la cr ation d'un guichet unique.

Apr s avoir d lib r , le conseil municipal vote   l'unanimit  la signature de la convention par M. le maire.

**DELIBERATION N  4 : NOUVEAU CONTRAT POUR LE COPIEUR**

Le Maire expose au conseil municipal le changement du forfait copieur du fait d'un d passement important du nombre de copies annuelles. Le co t de la copie reste identique et le co t du forfait s' l ve   218   HT/mois.

Apr s avoir d lib r , le conseil municipal valide cette proposition   l'unanimit .

### **DELIBERATION N° 5 : BAIL RURAL AVEC MME ELISE FRANCOIS**

M. le Maire explique au conseil municipal que la convention de mise à disposition entre la SAFER et Mme Elise FRANCOIS prend fin au 31/12/2021.

Cette convention ne pouvant être renouvelée, il convient de la remplacer par un bail à ferme, dans les mêmes conditions financières (248.90 € / an), indice 2021 à réévaluer chaque année.

Après avoir délibéré, le conseil municipal autorise, à l'unanimité, M. le maire à signer le bail à ferme avec Mme Elise FRANCOIS.

### **DELIBERATION N° 6 : PROPOSITION D'ACHAT DE PARCELLE ZC 35**

M. le Maire rappelle la demande faite à Mme Aurélie FAIVRE en 2019 concernant l'achat de la parcelle ZC 35 pour un prix de 1 500 € pour 50 ares de parcelle boisée.

Après discussion, le conseil municipal refuse à l'unanimité la proposition d'achat.

### **DELIBERATION N° 7 : ONF – ETAT D'ASSIETTE 2022 – AFFOUAGE 2022 – DESIGNATION DES GARANTS**

#### **ETAT D'ASSIETTE 2022**

M. le Maire expose au conseil municipal l'état d'assiette 2022 proposé par l'ONF à savoir : 5 ar, 9 ar, 4 af, 10 ir, 13r, 14r, 16 r, 22 af, 31 af, 31 ir.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité l'état d'assiette proposé ci-dessus.

#### **AFFOUAGE 2022**

Le produit de la coupe se fera sur les parcelles 4 af, 10 ir, 31 af et 31 ir.

Après délibération, le conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition.

Désignation des garants par le conseil municipal à l'unanimité : Christian GOUNAND, Christophe GESLOT, Dominique LHOMME, Gérard MARTIN

Le conseil municipal décide par 12 voix Pour et 1 abstention (Christophe GESLOT) de fixer le tarif du stère d'affouage à 8 € pour l'année prochaine.

### **DELIBERATION N° 8 : DEMANDE DE SUBVENTION PAR L'ENTRAIDE DU VAL SAINT VITOIS**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder une subvention de 500 €.

#### **Questions diverses / Informations :**

- Demande de M. ZILIO – Association des 3 Hameaux : Affichage de citations sur ardoise sur le mur d'enceinte du cimetière. Le conseil municipal est d'accord sur le principe et attend une proposition de M. ZILIO.
- Visite de la Présidente du Grand Besançon Métropole le 5 novembre 2021 : présentation des travaux de rénovation de l'ancienne école
- Courrier Association Auricella : Collecte pour la banque alimentaire le vendredi 10 décembre de 14h à 18h30. Une permanence se tiendra en mairie pour recevoir les dons. L'association des parents d'élèves aidera par la présence de quelques parents sur des créneaux horaires définis.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.**

Compte rendu affiché le 10 novembre 2021

Le Président de séance  
Le Maire

M. Jacques ADRIANSEN

